

CHRONIQUE BELGE

Le correspondant belge de l'Antenne est M. Rudolph Couppez, 23, rue Elise, à Bruxelles. Il ne se charge que des communications destinées à être insérées dans l'Antenne et qui doivent être envoyées à l'adresse donnée plus haut.

L'ANTENNE.

Comme nous l'avons promis à nos lecteurs, voici quelques lignes qui leur feront mieux connaître le Réseau Belge, la véritable A.R.R.L. belge. Le R.B. est la première association du genre en Europe et le président de l'A.R.R.L. a été heureux de le reconnaître lors du Congrès International des Amateurs à Paris.

CE QUE C'EST QUE LE RESEAU BELGE

Voici quelques détails concernant l'organisation, les travaux et les membres du Réseau Belge (R.B.), qui seront d'un certain intérêt pour les amateurs émetteurs ou récepteurs aux ondes courtes « morsistes » ou « phonistes ».

Comme première mission, le R.B. groupe tous les « hams » belges de façon à les mettre en contact le plus possible. Les anciens sont très heureux d'entretenir des relations techniques et amicales et les débutants profitent largement de l'expérience des anciens.

Le R.B. donne aux amateurs, tant récepteurs qu'émetteurs, tous les renseignements techniques ou concernant le trafic qu'ils puissent désirer. Pour cela, le R.B. possède un département technique dirigé par M. J. Mussche, qui est à même de satisfaire à n'importe quelle demande.

L'organisation du R.B. permet très rapidement de mettre en rapport deux ou plusieurs amateurs qui désirent exécuter les travaux ensemble ; par exemple, se perfectionner en morse, perfectionner la modulation, essais à faible puissance, descente de longueur d'onde...

Comme le R.B. possède des amateurs dans tous les coins de Belgique et est en relation avec toutes les sociétés étrangères, il lui est facile de mettre un amateur belge en rapport avec tel correspondant à X... kilomètres soit en Belgique soit à l'étranger, pour lui permettre de poursuivre rapidement ses essais avec un correspondant qui y sera intéressé sérieusement.

De telles mises en rapport se font journellement. De même les amateurs effectuant des recherches sérieuses, désireux de connaître tout ce qui a déjà été fait dans leur domaine de recherche s'adressent au

R.B. qui, par une entente avec les grandes sociétés telles que l'A.R.R.L., R.S.G.B., S.R.R.L., R.E.F.I., etc... les mettra en rapport avec les belges et étrangers travaillant la même matière.

Au point de vue de l'organisation du « trafic » en Belgique, il était absolument nécessaire de créer quelque chose. Le R.B. s'en occupe activement enseignant aux débutants la manière de passer un message dans toutes les règles de l'art, comme on le fait à l'A.R.R.L. Pour stimuler les « hams » et entretenir ce genre de sport, le R.B. organise des « courses-relais » entre provinces où les messages circulent au plus vite et se voient amputés d'un mot quelconque par chaque correspondant.

L'organisation du R.B. par province et par centre radio important permet rapidement aux amateurs locaux de puiser à une source de renseignements proche toujours tenue au courant, et cela sans devoir se déplacer beaucoup.

Actuellement, le R.B. répartit, dans les provinces, un réseau de stations qui, appelées « station officielle du R.B. », auront comme mission d'être à l'écoute et au trafic tels jours et heures, pour écouter le trafic éventuel.

Il y a là un pli à faire prendre à l'amateur belge en général, qui est peu accoutumé à ce genre de travail.

Pour former de bons opérateurs, tant au point de vue morse qu'au point de vue trafic, des séances de trafic seront organisées à dates fixes, où sera développé un sport nouveau pour beaucoup d'amateurs belges.

Le R.B. groupe aussi les stations de diffusions radiotéléphoniques qui lui sont très utiles pour faire connaître rapidement à beaucoup, les nouvelles urgentes et importantes. Au département du Trafic, dirigé par M. Haumont, on classe les rapports des districts Managers pour y puiser les bons travaux effectués et mettre à l'ordre du jour les amateurs ayant le mieux travaillé. Sous peu un journal documentaire et technique sera publié par le R.B. pour ses membres.

Dans leurs communications bilatérales, les amateurs peuvent donner comme adresse : Réseau Belge II, rue du Congrès, Bruxelles, et les cartes de Q.S.L. et lettres qui arriveront sont immédiatement envoyées à destination. Il passe journellement un nombre formidable de Q.S.L. par l'intermédiaire du secrétariat, ce qui montre que les amateurs belges travaillent beaucoup. Certains amateurs reçoivent à chaque courrier un « paquet » de cartes.

Actuellement le nombre des membres au R.B. approche de 180 émetteurs et de 507 récepteurs du type « ham ».

Le R.B. a entrepris la mission de grouper les émetteurs actuels pour que le gouvernement sache où s'adresser le jour où il décidera de permettre l'émission en Belgique.

Le R.B. fait tout ce qui est en son pouvoir pour relever la réputation de la Belgique à l'étranger. Pour les étrangers, il faut se montrer forts, unis et organisés, sinon on ne recherche pas la collaboration.

Le R.B. est la société belge représentant l'I.A.R.U. (International Amateur Radio-Union) en Belgique. Les inscriptions à l'I.A.R.U. se font au secrétariat général 11, rue du Congrès à Bruxelles. La cotisation annuelle est de 1 dollar (20 fr.). L'organe officiel est le « Q.S.T. ». Etant la section belge de l'I.A.R.U., le R.B. assure les responsabilités suivantes : doter la Belgique d'un nombre suffisant de stations de première classe pouvant correspondre rapidement avec n'importe quel pays d'Europe et d'une ou plusieurs stations qui travailleront d'une manière continue et rapide avec l'Amérique. Ces stations, qui seront les stations officielles belges de l'I.A.R.U., devront naturellement être pourvues d'un poste émetteur tout spécialement et uniquement équipé pour le travail, quitte à être doublé d'un nombre X de postes d'essais. Nous donnerons sous peu la liste des stations officielles de l'I.A.R.U. en Belgique, et à l'étranger.

A l'instar du R.B., la France vient de fonder la Section Française de l'I.A.R.U. en lui donnant le nom de R.E.F. (Réseau des Emetteurs Français).

Le R.B. tend le plus possible à unifier tous les systèmes d'indicatifs télégraphiques utilisés en Belgique et à l'heure actuelle cette unification est presque ecomplète. A l'étranger, on ne pourra plus dire, comme l'*Experimental Wireless* l'a imprimé l'an passé : « Si vous ne savez pas d'où vient tel indicatif, soyez certains qu'il est belge ». Il est vrai qu'on y trouvait des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, des X (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9), des groupes de lettres (CMB 6, CJA, CVS, OMB). Au moment de choisir vers quel système d'indicatif s'attacher de préférence, le R.B. s'est tourné vers la majorité existant à cette date. Les indicatifs du type « lettre-chiffre » ont été adoptés. Ce type était déjà universellement connu, même en Nouvelle-Zélande. Ce sont ces indicatifs qui ont été adoptés au Congrès International de Paris. En phonie, à l'intérieur du pays, il est indifférent qu'on emploie tel ou tel indicatif, quoi qu'il soit toujours préférable de tendre vers l'unité. Pour cela, le R.B. donne aux amateurs phonistes qui le désirent des indicatifs du type E22, A44, etc., indicatifs qui seront employés lorsque la liste des « lettre-chiffre » sera épuisée. Les récepteurs ont des indicatifs du type RO119. Au point de vue DX, le systé-